

NOS REGLES D'OR



Je conduis en sécurité

CONDUIRE EST UN ACTE DE TRAVAIL



INTERVENANT :

- Je respecte le code de la route,
- Je respecte les consignes du Mem'Auto Tunzini.

RESPONSABLE D'AFFAIRES :

- Je m'assure que mes intervenants connaissent et respectent les consignes du Mem'Auto,
- Je planifie leurs déplacements et limite les conversations téléphoniques lorsqu'ils sont en situation de conduite.

J'analyse les risques

INTERVENANT :

- Je respecte le PPSPS/PP,
- J'analyse les risques avant chaque intervention,
- Je signale toute anomalie ou risque à ma hiérarchie,
- J'organise mon chantier / poste de travail en respectant les mesures de prévention.



RESPONSABLE D'AFFAIRES :

- Je rédige le PPSPS/PP en fonction des risques du chantier,
- Je présente le chantier, ses risques et les moyens de prévention au responsable de chantier,
- Je prévois et affecte les moyens nécessaires,
- Je réalise mes AIPS.

Je porte mes EPI

INTERVENANT :

- Je porte mes EPI en fonction des risques auxquels je suis exposé,
- Je suis responsable de mes EPI : j'en prends soin et vérifie leur état et leur validité,
- Je signale tout besoin.



RESPONSABLE D'AFFAIRES :

- Je m'assure que mes intervenants ont à leur disposition les EPI et tenues de travail adaptés,
- Je m'assure qu'ils savent les utiliser et qu'ils les portent.

J'accueille tout nouvel arrivant

INTERVENANT :

- J'accueille le nouvel arrivant et lui consacre le temps nécessaire,
- Je vérifie l'adéquation de ses EPI, outillages, habilitations et autorisations, ... à sa mission,
- Je signale à l'entreprise et renvoie tout nouvel arrivant non adéquat.



RESPONSABLE D'AFFAIRES :

- J'informe le responsable de chantier de l'arrivée du personnel et de sa mission,
- Je tiens à jour le PPSPS/PP et donne les informations et consignes nécessaires au responsable de chantier.

Je travaille en hauteur en sécurité

INTERVENANTS :

- Je vérifie l'adéquation entre mes moyens et mes risques,
- Je n'utilise les échelles et escabeaux que sous dérogation,
- En nacelle, je porte un harnais de sécurité et je m'assujettis,
- En cas d'absence de protection collective, je me retire ou m'équipe de mon harnais si mes équipements antichute et les dispositifs d'ancrage sont adaptés aux risques.



RESPONSABLE D'AFFAIRES :

- Je mets à disposition le personnel formé et les équipements de travaux en hauteur nécessaires et adaptés.

Je maintiens mon poste de travail propre et rangé.

INTERVENANTS :

- J'organise mon poste de travail,
- Je respecte les zones de circulation prévues,
- Je stocke le matériel dans les zones prévues,
- Je range et nettoie mon poste de travail journalièrement.



RESPONSABLE D'AFFAIRES :

- J'analyse et organise le chantier afin de prévoir des zones de stockage du matériel et de l'outillage,
- Je m'assure que les règles de chantier soient connues et respectées.